



PARCOURS

J'administre les opérations de commerce international

33

FORMATIONS VIDEO

de 8 minutes en moyenne



DES APPORTS THEORIQUES

en format PDF



Environ 9 heures pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Se spécialiser dans les opérations de commerce international

PUBLIC VISE

- Etudiants voulant se spécialiser en commerce international
- Personnes en reconversion voulant profiter des opportunités offertes par le commerce international

EXPERTS FORMATEURS

- Consultants en commerce international

LES 33 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Les différents modes de transport
- 2/ Les différents acteurs du transport international
- 3/ Les missions des acteurs du transport international
- 4/ Le commissionnaire de transport
- 5/ L'armateur
- 6/ L'affréteur
- 7/ Le consignataire
- 8/ Le transitaire
- 9/ Le transport maritime par container
- 10/ La supply chain
- 11/ La logistique
- 12/ Le fret aérien
- 13/ Train Décathlon venant de Chine
- 14/ Le système TIR
- 15/ Le transport fluvial
- 16/ Le contrat de vente à l'international
- 17/ L'assurance prospection
- 18/ Contrats et documents de transport international
- 19/ Le contrat de transport maritime
- 20/ Le connaissance maritime
- 21/ Les Incoterms
- 22/ L'incoterm EXW
- 23/ L'incoterm CIF
- 24/ L'incoterm FOB
- 25/ Les assurances des marchandises transportées
- 26/ L'assurance transport international
- 27/ La stand by letter of credit
- 28/ Le crédit documentaire
- 29/ La TVA intracommunautaire
- 30/ Le numéro EORI
- 31/ Formalités douanières sur les importations
- 32/ Le code douanier
- 33/ La nomenclature douanière

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et des lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>